

Profils des Fonds mutuels TD

Le 21 juillet 2010

Fonds d'actions américaines

Fonds nord-américain de dividendes TD

Fonds de valeurs sûres américaines TD

Fonds quantitatif d'actions américaines TD

Fonds valeur de grandes sociétés américaines TD

Fonds neutre en devises de valeur de grandes
sociétés américaines TD

Portefeuille d'actions américaines TD
(anciennement le Portefeuille d'actions américaines
favorable TD)

Portefeuille neutre en devises d'actions
américaines TD
(anciennement le Portefeuille neutre en devises
d'actions américaines favorable TD)

Fonds de moyennes sociétés américaines TD

Fonds de petites sociétés américaines TD

Fonds d'actions américaines

Table des matières

Fonds nord-américain de dividendes TD	1
Fonds de valeurs sûres américaines TD	3
Fonds quantitatif d'actions américaines TD	5
Fonds valeur de grandes sociétés américaines TD	7
Fonds neutre en devises de valeur de grandes sociétés américaines TD	10
Portefeuille d'actions américaines TD	13
Portefeuille neutre en devises d'actions américaines TD	15
Fonds de moyennes sociétés américaines TD	17
Fonds de petites sociétés américaines TD	19

Fonds nord-américain de dividendes TD

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions nord-américaines
Titres offerts	Parts d'une fiducie de fonds commun de placement : Série Investisseurs (\$CA) (\$US) Série Institutionnelle (\$CA) (\$US)
Date de mise en marché	Série Investisseurs – Le 31 décembre 1990 Série Institutionnelle – Le 24 mars 2003 Le Fonds a été créé le 12 juin 1989.
Conseiller en valeurs	Gestion de Placements TD Inc. (GPTD)
Frais de gestion	Série Investisseurs – Jusqu'à 2,00 % (TPS et TVH en sus) Série Institutionnelle – Jusqu'à 1,25 % (TPS et TVH en sus)
Frais d'administration	Série Investisseurs – 0,30 % (TPS et TVH en sus)

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à rechercher un revenu et une croissance modérée du capital en investissant principalement dans des titres productifs de revenu d'émetteurs en Amérique du Nord.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs cherche à réaliser l'objectif de placement fondamental du Fonds en investissant principalement dans un portefeuille diversifié de titres nord-américains productifs de revenu, qui peuvent comprendre notamment des actions privilégiées et ordinaires versant des dividendes, des fiducies de revenu et des obligations. Les placements en actions ordinaires porteront sur les sociétés qui devraient verser des dividendes croissants avec le temps ou sur des sociétés qui présentent un rendement boursier au-dessus de la moyenne.

Le Fonds considère que les émetteurs sont en Amérique du Nord si : a) l'émetteur dégage d'importants revenus des biens produits, des ventes réalisées ou des services rendus en Amérique du Nord, b) le marché principal pour la négociation des titres de l'émetteur est situé en Amérique du Nord, c) l'émetteur est constitué en vertu des lois d'un territoire en Amérique du Nord, ou d) l'émetteur a des éléments d'actif importants ou un bureau principal en Amérique du Nord.

Le Fonds peut se servir d'instruments dérivés visés, notamment de contrats d'options et de contrats à terme ou à livrer, comme le permet la législation canadienne en valeurs mobilières, notamment de manière à :

- avoir une exposition aux titres de participation sans faire réellement de placement dans ceux-ci (y compris lorsqu'il est plus efficace ou moins coûteux d'être propriétaire d'un placement dans des instruments dérivés que d'avoir la propriété du titre de participation en question)
- réduire le risque lié aux fluctuations de devises
- accroître le revenu
- fournir une protection contre le risque de baisse d'un ou de plusieurs titres

Le Fonds peut détenir des effets du marché monétaire ou des liquidités afin de remplir ses obligations aux termes des instruments dérivés.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension ou de prise en pension qui s'inscrivent dans ses objectifs de placement et dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique **Opérations de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension de Votre guide pour la compréhension des profils de Fonds** dans la première partie du présent document.

Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds, lequel peut excéder 70 % au cours d'une année, indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs gère activement le portefeuille du Fonds. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds au cours d'une année est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont importants pendant l'année, et plus grandes sont les chances pour un

Le présent document contient de l'information propre au Fonds nord-américain de dividendes TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

investisseur de recevoir des distributions imposables au cours de cette même année. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique **Incidences fiscales pour les investisseurs** dans la première partie du présent document.

Compte tenu de certaines conditions du marché, le Fonds peut investir une partie de son actif dans des titres à court terme ou dans d'autres titres de créance.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié aux marchandises
- risque lié à la concentration
- risque lié au crédit
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux actions
- risque lié aux devises
- risque lié aux fiducies de revenu
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié aux grands investisseurs (au 23 juin 2010, un porteur de parts détenait 61,37 % des parts du Fonds)
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique **Risques propres à chaque Fonds** de la première partie du présent document.

Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir pour les investisseurs disposés à investir pendant une période variant entre le moyen et le long terme qui :

- recherchent un revenu avec une croissance modérée du capital
- sont disposés à accepter un niveau de risque modéré

Politique en matière de distributions

Le Fonds peut effectuer une distribution de revenu net trimestriellement ou à d'autres moments et effectue une distribution de revenu net et de gains en capital nets réalisés annuellement en décembre.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts des Séries est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs (\$)	24,81	78,20	137,06	311,99
Série Institutionnelle (\$)	5,33	16,80	29,45	67,04

Se reporter à la rubrique **Frais** de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.



Fonds Mutuels

Le présent document contient de l'information propre au Fonds nord-américain de dividendes TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Fonds de valeurs sûres américaines TD

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions américaines
Titres offerts	Parts d'une fiducie de fonds commun de placement : Série Investisseurs (\$ CA) (\$ US) Série Institutionnelle (\$ CA) (\$ US) Série O (\$ CA)
Date de mise en marché	Série Investisseurs – Le 31 octobre 1996 Série Institutionnelle – Le 18 octobre 2000 Série O – Le 6 avril 2010 (placées au moyen d'une dispense de prospectus avant le 21 juillet 2010) Le Fonds a été créé le 20 septembre 1996.
Conseiller en valeurs	T. Rowe Price Associates, Inc. (Baltimore, É.-U.)
Frais de gestion	Série Investisseurs – Jusqu'à 2,00 % (TPS et TVH en sus) Série Institutionnelle – Jusqu'à 1,25 % (TPS et TVH en sus) Série O – Négociés avec le gérant et payés directement au gérant par les porteurs de parts
Frais d'administration	Série Investisseurs – 0,30 % (TPS et TVH en sus)

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à réaliser une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des actions ordinaires de moyennes et de grandes sociétés de premier ordre situées aux États-Unis bien établies dans leur industrie respective et ayant un potentiel de croissance au-dessus de la moyenne. Le revenu à court terme est également un objectif, étant donné que bon nombre des titres du portefeuille du Fonds devraient verser des dividendes.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs cherche à réaliser l'objectif de placement fondamental du Fonds en investissant au moins 65 % de l'actif total dans des actions ordinaires de grandes et de moyennes sociétés de premier ordre américaines à fort potentiel de croissance. Ce sont des sociétés que le conseiller en valeurs considère comme étant bien établies dans leur industrie et ayant le potentiel de générer des revenus supérieurs à la moyenne. Ces sociétés possèdent généralement en partie ou en totalité les caractéristiques suivantes : une position dominante sur le marché, une équipe de gestion expérimentée et une saine gestion financière. Bien que la majorité de l'actif soit investie dans des actions

ordinaires américaines, le Fonds peut également investir dans des titres étrangers, des actions privilégiées, des titres convertibles, des bons de souscription, des titres à revenu fixe de bonne qualité, des titres hybrides et des placements privés.

Le Fonds considère que les émetteurs sont aux États-Unis si : a) l'émetteur dégage d'importants revenus des biens produits, des ventes réalisées ou des services rendus aux États-Unis, b) le marché principal pour la négociation des titres de l'émetteur est situé aux États-Unis, c) l'émetteur est constitué en vertu des lois d'un territoire des États-Unis, ou d) l'émetteur a des éléments d'actif importants ou un bureau principal aux États-Unis.

Pour atteindre son objectif de placement, le conseiller en valeurs peut à sa discrétion acheter des titres qui ne respectent pas les critères normaux de placement, dont la description est faite ci-dessus, lorsqu'il perçoit une occasion de gains extraordinaire. Ces situations extraordinaires peuvent survenir lorsque le conseiller en valeurs est d'avis que la valeur d'un titre pourrait augmenter pour divers motifs, notamment un changement de la direction, un événement extraordinaire affectant l'entreprise ou un déséquilibre temporaire de l'offre ou de la demande sur ce titre.

Le Fonds peut vendre des titres pour diverses raisons, notamment pour réaliser des gains, limiter ses pertes ou redéployer les actifs afin de profiter d'occasions plus intéressantes.

Le Fonds peut se servir d'instruments dérivés visés, notamment de contrats d'options et de contrats à terme ou à

Le présent document contient de l'information propre au Fonds de valeurs sûres américaines TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

livrer, comme le permet la législation canadienne en valeurs mobilières, notamment de manière à :

- avoir une exposition aux titres de participation sans faire réellement de placement dans ceux-ci (y compris lorsqu'il est plus efficace ou moins coûteux d'être propriétaire d'un placement dans des instruments dérivés que d'avoir la propriété du titre de participation en question)
- réduire le risque lié aux fluctuations de devises
- accroître le revenu
- fournir une protection contre le risque de baisse d'un ou de plusieurs titres

Le Fonds peut détenir des effets du marché monétaire ou des liquidités afin de remplir ses obligations aux termes des instruments dérivés.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension ou de prise en pension qui s'inscrivent dans ses objectifs de placement et dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique *Opérations de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension de Votre guide pour la compréhension des profils de Fonds* dans la première partie du présent document.

Compte tenu de certaines conditions du marché, le Fonds peut investir une partie de son actif dans des titres à court terme ou dans d'autres titres de créance.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié aux marchandises
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux actions
- risque lié aux devises
- risque lié aux marchés internationaux
- risque lié aux grands investisseurs (au 23 juin 2010, trois porteurs de parts détenaient respectivement 29,01 %, 17,25 % et 15,93 % des parts du Fonds)
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la

rubrique *Risques propres à chaque Fonds* de la première partie du présent document.

Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir pour les investisseurs disposés à investir pendant une période variant entre le moyen et le long terme qui :

- recherchent une croissance du capital par le truchement de sociétés américaines bien établies de haute qualité
- veulent un noyau de titres américains dans un portefeuille diversifié
- sont disposés à accepter un niveau de risque modéré

Politique en matière de distributions

Le Fonds effectue une distribution de revenu net et de gains en capital nets réalisés annuellement en décembre.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts des Séries est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs (\$)	24,81	78,20	137,06	311,99
Série Institutionnelle (\$)	9,74	30,70	53,81	122,48

Se reporter à la rubrique *Frais* de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.



Fonds Mutuels

Le présent document contient de l'information propre au Fonds de valeurs sûres américaines TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Fonds quantitatif d'actions américaines TD

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions américaines
Titres offerts	Parts d'une fiducie de fonds commun de placement : Série Investisseurs Série Institutionnelle
Date de mise en marché	Série Investisseurs – Le 29 janvier 1993 Série Institutionnelle – Le 14 septembre 2006 (placées au moyen d'une dispense de prospectus avant le 23 juillet 2007) Le Fonds a été créé le 28 janvier 1993.
Conseiller en valeurs	Gestion de Placements TD Inc. (GPTD)
Frais de gestion	Série Investisseurs – Jusqu'à 1,15 % (TPS et TVH en sus) Série Institutionnelle – Jusqu'à 0,75 % (TPS et TVH en sus)
Frais d'administration	Série Investisseurs – 0,30 % (TPS et TVH en sus)

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à rechercher une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation d'émetteurs aux États-Unis.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs cherche à réaliser l'objectif de placement fondamental du Fonds en ayant recours à une stratégie quantitative axée sur les actions qui exploite l'inefficience des marchés à établir les prix et les valorisations des titres afin de créer une valeur ajoutée. Cette stratégie se soldera en général par un portefeuille de placements qui comporte un grand nombre de titres et qui est largement diversifié dans tous les secteurs visés par l'indice S&P 500. La stratégie optimise l'accès aux actions dont le rendement devrait surpasser celui du marché global, tout en évitant les risques sans compensation et en tenant compte des coûts de mise en œuvre.

Le Fonds considère que les émetteurs sont aux États-Unis si : a) l'émetteur dégage d'importants revenus des biens produits, des ventes réalisées ou des services rendus aux États-Unis, b) le marché principal pour la négociation des titres de l'émetteur est situé aux États-Unis, c) l'émetteur est constitué en vertu des lois d'un territoire des États-Unis, ou d) l'émetteur a des éléments d'actif importants ou un bureau principal aux États-Unis.

Le Fonds peut également investir dans des fonds négociés en bourse et peut se servir d'instruments dérivés visés afin d'accroître le revenu.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension ou de prise en pension qui s'inscrivent dans ses objectifs de placement et dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique **Opérations de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension de Votre guide pour la compréhension des profils de Fonds** dans la première partie du présent document.

Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds, lequel peut excéder 70 % au cours d'une année, indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs gère activement le portefeuille du Fonds. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds au cours d'une année est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont importants pendant l'année, et plus grandes sont les chances pour un investisseur de recevoir des distributions imposables au cours de cette même année. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique **Incidences fiscales pour les investisseurs** dans la première partie du présent document.

Compte tenu de certaines conditions du marché, le Fonds peut investir une partie de son actif dans des titres à court terme ou dans d'autres titres de créance.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

Le présent document contient de l'information propre au Fonds quantitatif d'actions américaines TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié aux marchandises
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux actions
- risque lié aux devises
- risque lié aux grands investisseurs
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique **Risques propres à chaque Fonds** de la première partie du présent document.

Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir pour les investisseurs disposés à investir pendant une période variant entre le moyen et le long terme qui :

- recherchent une exposition à des titres de participation américains dans le volet croissance d'un portefeuille diversifié
- sont disposés à accepter un niveau de risque modéré

Politique en matière de distributions

Le Fonds effectue une distribution de revenu net et de gains en capital nets réalisés, s'il en est, annuellement en décembre. Le Fonds considère l'ensemble du revenu et des gains et pertes en capital provenant des instruments dérivés comme du revenu.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts des Séries est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs (\$)	15,58	49,12	86,09	195,96
Série Institutionnelle (\$)	5,33	16,80	29,45	67,04

Se reporter à la rubrique **Frais** de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.



Fonds Mutuels

Le présent document contient de l'information propre au Fonds quantitatif d'actions américaines TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions américaines
Titres offerts	Parts d'une fiducie de fonds commun de placement : Série Investisseurs Série Institutionnelle Série O
Date de mise en marché	Série Investisseurs – Le 6 octobre 2003 Série Institutionnelle – Le 24 septembre 2003 Série O – Le 6 avril 2010 (placées au moyen d'une dispense de prospectus avant le 21 juillet 2010) Le Fonds a été créé le 24 octobre 2002.
Conseiller en valeurs	T. Rowe Price Associates, Inc. (Baltimore, É.-U.)
Frais de gestion	Série Investisseurs – Jusqu'à 2,00 % (TPS et TVH en sus) Série Institutionnelle – Jusqu'à 1,25 % (TPS et TVH en sus) Série O – Négociés avec le gérant et payés directement au gérant par les porteurs de parts
Frais d'administration	Série Investisseurs – 0,30 % (TPS et TVH en sus)

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à offrir une croissance à long terme du capital et du revenu par l'intermédiaire de placements principalement dans des actions ordinaires de sociétés établies.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs cherche à réaliser l'objectif de placement fondamental du Fonds en investissant au moins 65 % de l'actif total du Fonds dans des titres de participation d'émetteurs aux États-Unis. Le conseiller en valeurs investit normalement au moins 80 % de l'actif total du Fonds dans des actions ordinaires, dont 65 % dans les actions ordinaires de sociétés bien établies qui versent des dividendes au-dessus de la moyenne.

Le Fonds considère que les émetteurs sont aux États-Unis si : a) l'émetteur dégage d'importants revenus des biens produits, des ventes réalisées ou des services rendus aux États-Unis, b) le marché principal pour la négociation des titres de l'émetteur est situé aux États-Unis, c) l'émetteur est constitué en vertu des lois d'un territoire des États-Unis, ou

d) l'émetteur a des éléments d'actif importants ou un bureau principal aux États-Unis.

Bien que la majorité de l'actif soit investie dans des actions ordinaires américaines, le Fonds peut également investir dans des actions internationales, des contrats à terme et des contrats d'options, conformément aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds.

Le conseiller en valeurs utilise généralement une méthode liée à la « valeur » dans le choix des placements en recherchant des sociétés qui semblent être sous-évaluées selon diverses mesures et qui peuvent temporairement être négligées, mais qui disposent de bonnes perspectives de plus-value du capital et de croissance des dividendes.

Dans le choix des placements, le conseiller en valeurs recherche généralement des sociétés ayant de ce qui suit :

- des antécédents d'exploitation établis;
- un rendement de dividendes au-dessus de la moyenne comparativement à celui de l'indice S&P 500;
- un ratio cours/bénéfices peu élevé comparativement à celui de l'indice S&P 500;
- un bilan solide et d'autres caractéristiques financières positives;
- un cours peu élevé comparativement à la valeur sous-jacente d'une société mesurée par l'actif, le flux de trésorerie ou les affaires en général.

Le présent document contient de l'information propre au Fonds valeur de grandes sociétés américaines TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Pour atteindre l'objectif de placement du Fonds, le conseiller en valeurs peut, à sa discrétion, acheter des titres qui ne respectent pas les critères normaux de placement, dont la description est faite ci-dessus, lorsqu'il perçoit une occasion de gains extraordinaires. Ces situations extraordinaires peuvent survenir lorsque le conseiller en valeurs est d'avis que la valeur d'un titre pourrait augmenter pour divers motifs, notamment un changement de la direction, un événement extraordinaire affectant l'entreprise ou un déséquilibre temporaire de l'offre ou de la demande sur ce titre. Le Fonds peut vendre des titres pour diverses raisons, notamment pour réaliser des gains, limiter ses pertes ou redéployer les actifs afin de profiter d'occasions plus intéressantes.

Le Fonds peut se servir d'instruments dérivés visés, notamment de contrats d'options et de contrats à terme ou à livrer, comme le permet la législation canadienne en valeurs mobilières, notamment de manière à :

- avoir une exposition aux titres de participation sans faire réellement de placement dans ceux-ci (y compris lorsqu'il est plus efficace ou moins coûteux d'être propriétaire d'un placement dans des instruments dérivés que d'avoir la propriété du titre de participation en question)
- réduire le risque lié aux fluctuations de devises
- accroître le revenu
- fournir une protection contre le risque de baisse d'un ou de plusieurs titres

Le Fonds peut détenir des effets du marché monétaire ou des liquidités afin de remplir ses obligations aux termes des instruments dérivés.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension ou de prise en pension qui s'inscrivent dans ses objectifs de placement et dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique **Opérations de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension** de *Votre guide pour la compréhension des profils de Fonds* dans la première partie du présent document.

Compte tenu de certaines conditions du marché, le Fonds peut investir une partie de son actif dans des titres à court terme ou dans d'autres titres de créance.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié aux marchandises
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux actions
- risque lié aux devises
- risque lié aux marchés internationaux
- risque lié aux grands investisseurs (au 23 juin 2010, trois porteurs de parts détenaient respectivement 29,94 %, 17,24 % et 16,95 % des parts du Fonds)
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique **Risques propres à chaque Fonds** de la première partie du présent document.

Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir pour les investisseurs disposés à investir pendant une période variant entre le moyen et le long terme qui :

- recherchent une croissance à long terme du capital par l'intermédiaire de sociétés américaines de haute qualité et bien établies, comportant des caractéristiques de valeur
- recherchent des titres américains dans le volet croissance d'un portefeuille diversifié
- sont disposés à accepter un niveau de risque modéré

Politique en matière de distributions

Le Fonds effectue une distribution de revenu net et de gains en capital nets réalisés annuellement en décembre.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient

Le présent document contient de l'information propre au Fonds valeur de grandes sociétés américaines TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Fonds valeur de grandes sociétés américaines TD

compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts des Séries est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs (\$)	24,81	78,20	137,06	311,99
Série Institutionnelle (\$)	8,51	26,82	47,01	107,01

Se reporter à la rubrique **Frais** de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.



Fonds Mutuels

Le présent document contient de l'information propre au Fonds valeur de grandes sociétés américaines TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Fonds neutre en devises de valeur de grandes sociétés américaines TD

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions américaines
Titres offerts	Parts d'une fiducie de fonds commun de placement : Série Investisseurs
Date de mise en marché	Série Investisseurs – Le 6 septembre 2006 Le Fonds a été créé le 28 août 2006.
Conseiller en valeurs	Gestion de Placements TD Inc. (GPTD)
Frais de gestion	Série Investisseurs – Jusqu'à 2,00 % (TPS et TVH en sus)
Frais d'administration	Série Investisseurs – 0,30 % (TPS et TVH en sus)

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à réaliser une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation d'émetteurs aux États-Unis. Le Fonds peut également investir dans des titres de participation d'émetteurs dans d'autres pays ou avoir accès à de tels titres. Le Fonds cherche également à éliminer considérablement son exposition aux devises.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs cherche à atteindre l'objectif de placement fondamental du Fonds principalement en investissant dans des parts du Fonds valeur de grandes sociétés américaines TD (le « fonds sous-jacent ») et en utilisant des contrats sur instruments dérivés, d'une manière continue, afin de réduire considérablement le risque de change du Fonds. L'objectif de cette stratégie de couverture est de protéger le Fonds contre les pertes découlant de baisses de la valeur des devises par rapport au dollar canadien. En conséquence de cette stratégie, le Fonds ne bénéficiera pas des augmentations de la valeur des devises par rapport au dollar canadien. Compte tenu de certaines conditions du marché, le Fonds peut investir une partie de son actif dans des titres à court terme ou dans d'autres titres de créance.

Le Fonds peut également se servir d'instruments dérivés visés, tels que les contrats à terme, aux fins de non-couverture afin d'effectuer des placements dans l'attente du paiement des montants exigibles aux termes des contrats de change à terme.

Bien que la majorité de l'actif soit investie dans des actions ordinaires américaines, le fonds sous-jacent peut également investir dans des actions internationales, des contrats à terme et des contrats d'options, conformément aux objectifs de placement fondamentaux du fonds sous-jacent.

Le conseiller en valeurs du fonds sous-jacent cherche à réaliser l'objectif de placement fondamental du fonds sous-jacent en investissant au moins 65 % de l'actif total dans des titres de participation d'émetteurs aux États-Unis. Le fonds sous-jacent investira normalement au moins 80 % de son actif total dans des actions ordinaires, dont 65 % dans les actions ordinaires de sociétés bien établies qui versent des dividendes au-dessus de la moyenne.

Le fonds sous-jacent considère que les émetteurs sont aux États-Unis si : a) l'émetteur dégage d'importants revenus des biens produits, des ventes réalisées ou des services rendus aux États-Unis, b) le marché principal pour la négociation des titres de l'émetteur est situé aux États-Unis, c) l'émetteur est constitué en vertu des lois d'un territoire des États-Unis, ou d) l'émetteur a des éléments d'actif importants ou un bureau principal aux États-Unis.

Le conseiller en valeurs du fonds sous-jacent utilise généralement une méthode liée à la « valeur » dans le choix des placements en recherchant des sociétés qui semblent être sous-évaluées selon diverses mesures et qui peuvent temporairement être négligées, mais qui disposent de bonnes perspectives de plus-value du capital et de croissance des dividendes.

Dans le choix des placements, le conseiller en valeurs du fonds sous-jacent recherche généralement des sociétés ayant de ce qui suit :

- des antécédents d'exploitation établis;
- un rendement de dividendes au-dessus de la moyenne comparativement à celui de l'indice S&P 500;

Le présent document contient de l'information propre au Fonds neutre en devises de valeur de grandes sociétés américaines TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Fonds neutre en devises de valeur de grandes sociétés américaines TD

- un ratio cours/bénéfices peu élevé comparativement à celui de l'indice S&P 500;
- un bilan solide et d'autres caractéristiques financières positives;
- un cours peu élevé comparativement à la valeur sous-jacente d'une société mesurée par l'actif, le flux de trésorerie ou les affaires en général.

Pour atteindre l'objectif de placement du fonds sous-jacent, le conseiller en valeurs du fonds sous-jacent peut, à sa discrétion, acheter des titres qui ne respectent pas les critères normaux de placement, dont la description est faite ci-dessus, lorsqu'il perçoit une occasion de gains extraordinaire. Ces situations extraordinaires peuvent survenir lorsque le conseiller en valeurs est d'avis que la valeur d'un titre pourrait augmenter pour divers motifs, notamment un changement de la direction, un événement extraordinaire affectant l'entreprise ou un déséquilibre temporaire de l'offre ou de la demande sur ce titre. Le fonds sous-jacent peut vendre des titres pour diverses raisons, notamment pour réaliser des gains, limiter ses pertes ou redéployer les actifs afin de profiter d'occasions plus intéressantes.

Pour plus de renseignements, voir le profil de fonds du fonds sous-jacent.

Un porteur de parts du Fonds n'a pas de droit de propriété dans les titres du fonds sous-jacent. Lorsque GPTD est le gérant du Fonds et du fonds sous-jacent dans lequel le Fonds a investi, GPTD s'abstiendra d'exercer les droits de vote afférents aux titres du fonds sous-jacent. GPTD peut faire suivre le droit de vote aux porteurs de parts du Fonds. Par contre, GPTD pourra décider de ne pas faire suivre le droit de vote aux porteurs de parts, compte tenu de la complexité et des coûts de cette démarche.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié aux marchandises
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux actions
- risque lié à un fonds de fonds

- risque lié aux marchés internationaux
- risque lié aux grands investisseurs
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique **Risques propres à chaque Fonds** de la première partie du présent document.

Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir pour les investisseurs disposés à investir pendant une période variant entre le moyen et le long terme qui :

- recherchent une croissance à long terme du capital par l'intermédiaire de sociétés américaines de haute qualité et bien établies, comportant des caractéristiques de valeur
- recherchent des titres américains dans le volet croissance d'un portefeuille diversifié sans risque de change important
- sont disposés à accepter un niveau de risque modéré

Politique en matière de distributions

Le Fonds effectue une distribution de revenu net et de gains en capital nets réalisés annuellement en décembre. Le Fonds considère l'ensemble du revenu et des gains et pertes en capital provenant des instruments dérivés comme du revenu.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts de la Série est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Le présent document contient de l'information propre au Fonds neutre en devises de valeur de grandes sociétés américaines TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Fonds neutre en devises de valeur de grandes sociétés américaines TD

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs (\$)	24,81	78,20	137,06	311,99

Se reporter à la rubrique **Frais** de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.



Le présent document contient de l'information propre au Fonds neutre en devises de valeur de grandes sociétés américaines TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Portefeuille d'actions américaines TD

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions américaines
Titres offerts	Parts d'une fiducie de fonds commun de placement : Série Investisseurs
Date de mise en marché	Série Investisseurs – Le 1 ^{er} novembre 2004 Le Fonds a été créé le 1 ^{er} octobre 2004.
Conseiller en valeurs	Gestion de Placements TD Inc. (GPTD)
Frais de gestion	Série Investisseurs – Jusqu'à 2,00 %* (TPS et TVH en sus)
Frais d'administration	Série Investisseurs – 0,30 % (TPS et TVH en sus)

* Le Fonds investit dans des fonds sous-jacents qui paient des frais de gestion. Toutefois, aucuns frais de gestion ne sont payables par le Fonds si, selon une personne raisonnable, cela avait pour effet de doubler les frais payables par les fonds sous-jacents pour ce même service.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à réaliser une croissance du capital à long terme par des placements effectués principalement dans des parts des Fonds mutuels TD. Les placements du Fonds peuvent également être effectués dans des fonds communs de placement (FCP) non gérés par GPTD, surtout dans des FCP qui investissent de temps à autre dans des titres de participation américains.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs a recours à l'affectation stratégique de l'actif pour chercher à réaliser l'objectif de placement fondamental du Fonds. La répartition des actifs du Fonds sera généralement composée de 100 % d'actions.

Le conseiller en valeurs tient compte, pour établir la répartition des fonds sous-jacents, des facteurs parmi lesquels on retrouve ses propres attentes concernant le marché, les objectifs et les stratégies de placement, le rendement passé et la volatilité historique de chaque fonds sous-jacent dans une perspective de portefeuille diversifié de fonds sous-jacents convenant au Fonds.

GPTD peut modifier le pourcentage des placements du Fonds dans un FCP ou modifier les FCP dans lesquels le Fonds investit en ajoutant ou en supprimant des FCP, dans chaque cas, sans avoir à donner un avis.

Un porteur de parts du Fonds ne détient pas un droit de propriété dans les titres d'un fonds sous-jacent détenu par le

Fonds. Lorsque GPTD est le gérant du Fonds et d'un fonds sous-jacent dans lequel le Fonds a investi, GPTD s'abstiendra d'exercer les votes afférents aux titres du fonds sous-jacent. GPTD peut voir à ce que les droits de vote se rattachant à ces titres soient exercés par les porteurs de parts du Fonds. Par contre, GPTD pourra décider de ne pas faire suivre le droit de vote aux porteurs de parts, compte tenu de la complexité et des coûts associés à cette démarche.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié aux marchandises
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux actions
- risque lié aux devises
- risque lié à un fonds de fonds
- risque lié aux marchés internationaux
- risque lié aux grands investisseurs
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries
- risque lié aux petites sociétés

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique **Risques propres à chaque Fonds** de la première partie du présent document.

Le présent document contient de l'information propre au Portefeuille d'actions américaines TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir aux investisseurs disposés à investir pendant une période variant entre le moyen et le long terme qui :

- recherchent une exposition à un portefeuille bien diversifié de sociétés américaines
- contribuent au volet croissance d'un portefeuille diversifié
- sont disposés à accepter un niveau de risque modéré

Politique en matière de distributions

Le Fonds effectue une distribution de revenu net et de gains en capital nets réalisés annuellement en décembre.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts de la Série est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs (\$)	24,81	78,20	137,06	311,99

Se reporter à la rubrique **Frais** de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.



Fonds Mutuels

Le présent document contient de l'information propre au Portefeuille d'actions américaines TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Portefeuille neutre en devises d'actions américaines TD

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions américaines
Titres offerts	Parts d'une fiducie de fonds commun de placement : Série Investisseurs
Date de mise en marché	Série Investisseurs – Le 6 septembre 2006 Le Fonds a été créé le 28 août 2006.
Conseiller en valeurs	Gestion de Placements TD Inc. (GPTD)
Frais de gestion	Série Investisseurs – Jusqu'à 2,00 %* (TPS et TVH en sus)
Frais d'administration	Série Investisseurs – 0,30 % (TPS et TVH en sus)

* Le Fonds investit dans des fonds sous-jacents qui paient des frais de gestion. Toutefois, aucuns frais de gestion ne sont payables par le Fonds si, selon une personne raisonnable, cela avait pour effet de doubler les frais payables par les fonds sous-jacents pour ce même service.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à réaliser une croissance du capital à long terme par des placements effectués principalement dans des parts des Fonds mutuels TD ou par des positions dans celles-ci. Les placements du Fonds peuvent également être effectués dans des fonds communs de placement (FCP) non gérés par GPTD, surtout dans des FCP qui investissent de temps à autre dans des titres de participation américains. Le Fonds tente également d'éliminer en grande partie l'exposition aux devises du Fonds.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs a recours à l'affectation stratégique de l'actif pour chercher à réaliser l'objectif de placement fondamental du Fonds. L'actif du Fonds sera généralement composé de 100 % d'actions.

Le conseiller en valeurs :

- tient compte, pour établir la répartition des fonds sous-jacents, des facteurs parmi lesquels on retrouve ses propres attentes concernant le marché, les objectifs et les stratégies de placement, le rendement passé et la volatilité historique de chaque fonds sous-jacent dans une perspective de détention diversifiée de fonds sous-jacents convenant au Fonds;
- utilise des contrats sur instruments dérivés d'une manière continue, afin de réduire considérablement le

risque de change du Fonds. L'objectif de cette stratégie de couverture est de protéger le Fonds contre les pertes découlant de baisses de la valeur des devises par rapport au dollar canadien. En conséquence de cette stratégie, le Fonds ne bénéficiera pas des augmentations de la valeur des devises par rapport au dollar canadien;

- peut également se servir d'instruments dérivés visés, tels que les contrats à terme, aux fins de non-couverture afin d'effectuer des placements dans l'attente du paiement des montants exigibles aux termes des contrats de change à terme.

GPTD peut modifier le pourcentage des placements du Fonds dans un FCP ou modifier les FCP dans lesquels le Fonds investit en ajoutant ou en supprimant des FCP, dans chaque cas, sans avoir à donner un avis.

Un porteur de parts du Fonds ne détient pas un droit de propriété dans les titres d'un fonds sous-jacent détenu par le Fonds. Lorsque GPTD est le gérant du Fonds et d'un fonds sous-jacent dans lequel le Fonds a investi, GPTD s'abstiendra d'exercer les votes afférents aux titres du fonds sous-jacent. GPTD peut voir à ce que les droits de vote se rattachant à ces titres soient exercés par les porteurs de parts du Fonds. Par contre, GPTD pourra décider de ne pas faire suivre le droit de vote aux porteurs de parts, compte tenu de la complexité et des coûts associés à cette démarche.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

Le présent document contient de l'information propre au Portefeuille neutre en devises d'actions américaines TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié aux marchandises
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux actions
- risque lié à un fonds de fonds
- risque lié aux marchés internationaux
- risque lié aux grands investisseurs
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries
- risque lié aux petites sociétés

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique **Risques propres à chaque Fonds** de la première partie du présent document.

Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir aux investisseurs disposés à investir pendant une période variant entre le moyen et le long terme qui :

- recherchent une exposition à un portefeuille bien diversifié de sociétés américaines
- contribuent au volet croissance d'un portefeuille diversifié, sans risque de change important
- sont disposés à accepter un niveau de risque modéré

Politique en matière de distributions

Le Fonds effectue une distribution de revenu net et de gains en capital nets réalisés annuellement en décembre. Le Fonds considère l'ensemble du revenu et des gains et pertes en capital provenant des instruments dérivés comme du revenu.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts de la Série est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs (\$)	24,81	78,20	137,06	311,99

Se reporter à la rubrique **Frais** de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.



Fonds Mutuels

Le présent document contient de l'information propre au Portefeuille neutre en devises d'actions américaines TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Fonds de moyennes sociétés américaines TD

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions de petites et moyennes sociétés américaines
Titres offerts	Parts d'une fiducie de fonds commun de placement : Série Investisseurs (\$ CA) (\$ US) Série Institutionnelle (\$ CA) (\$ US) Série O (\$ CA)
Date de mise en marché	Série Investisseurs – Le 4 janvier 1994 Série Institutionnelle – Le 26 septembre 2001 Série O – Le 6 avril 2010 (placées au moyen d'une dispense de prospectus avant le 21 juillet 2010) Le Fonds a été créé le 26 février 1993.
Conseiller en valeurs	T. Rowe Price Associates, Inc. (Baltimore, É.-U.)
Frais de gestion	Série Investisseurs – Jusqu'à 2,00 % (TPS et TVH en sus) Série Institutionnelle – Jusqu'à 1,25 % (TPS et TVH en sus) Série O – Négociés avec le gérant et payés directement au gérant par les porteurs de parts
Frais d'administration	Série Investisseurs – 0,30 % (TPS et TVH en sus)

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à rechercher une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation de sociétés de taille moyenne aux États-Unis.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs cherche à réaliser l'objectif de placement fondamental du Fonds en investissant au moins 65 % de l'actif total du Fonds dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires de sociétés américaines de taille moyenne dont le bénéfice devrait croître, selon le conseiller en valeurs, à un rythme au-dessus de la moyenne. Le conseiller en valeurs considère comme des sociétés de taille moyenne celles dont la capitalisation boursière se situe dans la fourchette de l'indice de rendement global S&P 400 sociétés à moyenne capitalisation ou de l'indice Russell des sociétés de croissance à moyenne capitalisation au moment de l'achat. Le choix des actions favorise les sociétés dont les produits ou services sont établis, qui affichent une croissance du bénéfice au-dessus de la moyenne, qui démontrent un potentiel de croissance du bénéfice soutenue, qui exercent des activités au sein d'industries qui affichent une demande croissante ou dont le cours du titre apparaît

sous-évalué par rapport à leurs perspectives de croissance. Bien que la majorité de l'actif soit investie dans des actions ordinaires américaines, d'autres titres peuvent également être achetés, notamment des titres internationaux, des actions privilégiées, des titres hybrides, des titres convertibles et des bons de souscription.

Le Fonds considère que les émetteurs sont aux États-Unis si : a) l'émetteur dégage d'importants revenus des biens produits, des ventes réalisées ou des services rendus aux États-Unis, b) le marché principal pour la négociation des titres de l'émetteur est situé aux États-Unis, c) l'émetteur est constitué en vertu des lois d'un territoire des États-Unis, ou d) l'émetteur a des éléments d'actif importants ou un bureau principal aux États-Unis.

Pour atteindre son objectif de placement, le conseiller en valeurs peut, à sa discrétion, acheter des titres qui ne respectent pas les critères normaux de placement, dont la description est faite ci-dessus, lorsqu'il perçoit une occasion de gains extraordinaire. Ces situations extraordinaires peuvent survenir lorsque le conseiller en valeurs est d'avis que la valeur d'un titre pourrait augmenter pour divers motifs, notamment un changement de la direction, un événement extraordinaire affectant l'entreprise ou un déséquilibre temporaire de l'offre ou de la demande sur ce titre. Le Fonds peut vendre des titres pour diverses raisons, notamment pour réaliser des gains, limiter ses pertes ou redéployer les actifs afin de profiter d'occasions plus intéressantes.

Le Fonds peut se servir d'instruments dérivés visés, notamment de contrats d'options et de contrats à terme ou à

Le présent document contient de l'information propre au Fonds de moyennes sociétés américaines TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

livrer, comme le permet la législation canadienne en valeurs mobilières, notamment de manière à :

- avoir une exposition aux titres de participation sans faire réellement de placement dans ceux-ci (y compris lorsqu'il est plus efficace ou moins coûteux d'être propriétaire d'un placement dans des instruments dérivés que d'avoir la propriété du titre de participation en question)
- réduire le risque lié aux fluctuations de devises
- accroître le revenu
- fournir une protection contre le risque de baisse d'un ou de plusieurs titres

Le Fonds peut détenir des effets du marché monétaire ou des liquidités afin de remplir ses obligations aux termes des instruments dérivés.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension ou de prise en pension qui s'inscrivent dans ses objectifs de placement et dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique *Opérations de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension de Votre guide pour la compréhension des profils de Fonds* dans la première partie du présent document.

Compte tenu de certaines conditions du marché, le Fonds peut investir une partie de son actif dans des titres à court terme ou dans d'autres titres de créance.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié aux marchandises
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux actions
- risque lié aux devises
- risque lié aux marchés internationaux
- risque lié aux grands investisseurs (au 23 juin 2010, un porteur de parts détenait 46,14 % des parts du Fonds)
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la

rubrique *Risques propres à chaque Fonds* de la première partie du présent document.

Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir pour les investisseurs disposés à investir pendant une période variant entre le moyen et le long terme qui :

- recherchent une exposition à un portefeuille de sociétés de taille moyenne en croissance, principalement situées aux États-Unis
- contribuent au volet croissance d'un portefeuille diversifié
- sont disposés à accepter un niveau de risque allant de modéré à élevé

Politique en matière de distributions

Le Fonds effectue une distribution de revenu net et de gains en capital nets réalisés annuellement en décembre.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts des Séries est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs (\$)	24,81	78,20	137,06	311,99
Série Institutionnelle (\$)	9,53	30,05	52,67	119,90

Se reporter à la rubrique *Frais* de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.



Le présent document contient de l'information propre au Fonds de moyennes sociétés américaines TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Fonds de petites sociétés américaines TD

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions de petites et moyennes sociétés américaines
Titres offerts	Parts d'une fiducie de fonds commun de placement : Série Investisseurs (\$CA) (\$US) Série Institutionnelle (\$CA) (\$US) Série O (\$ CA)
Date de mise en marché	Série Investisseurs – Le 28 novembre 1997 Série Institutionnelle – Le 20 novembre 2001 Série O – Le 6 avril 2010 Le Fonds a été créé le 28 octobre 1997.
Conseiller en valeurs	T. Rowe Price Associates, Inc. (Baltimore, É.-U.)
Frais de gestion	Série Investisseurs – Jusqu'à 2,00 % (TPS et TVH en sus) Série Institutionnelle – Jusqu'à 1,25 % (TPS et TVH en sus) Série O – Négociés avec le gérant et payés directement au gérant par les porteurs de parts
Frais d'administration	Série Investisseurs – 0,30 % (TPS et TVH en sus)

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à rechercher une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation d'émetteurs de petite ou de moyenne taille aux États-Unis.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs cherche à réaliser l'objectif de placement fondamental du Fonds en investissant au moins 65 % de l'actif total du Fonds dans les actions ordinaires d'entreprises américaines de petite taille. Le conseiller en valeurs considère comme petites les entreprises qui ont une valeur boursière qui se situe soit à l'intérieur ou au-dessous de la fourchette de sociétés comprises dans l'indice de rendement global Russell 2000 (l'« indice Russell 2000 ») en vigueur ou dont la capitalisation boursière est inférieure à la moyenne de trois ans de la capitalisation boursière maximale des sociétés comprises dans l'indice Russell 2000 en date du 31 décembre au cours des trois dernières années. Ces définitions peuvent changer en fonction des conditions du marché. Le choix des actions peut refléter une approche en matière de placement qui privilégie la croissance ou la

valeur. Le conseiller en valeurs recherche des sociétés ayant, entre autres, des gestionnaires compétents et des niches d'affaires intéressantes; une flexibilité de leur politique de prix; de solides pratiques financières et comptables; une capacité établie d'accroître uniformément leur produit, leur bénéfice et leur flux de trésorerie; et la possibilité d'un événement catalyseur (notamment un intérêt marqué des investisseurs, une vente d'actifs, de solides perspectives d'affaires ou un changement de la direction) qui entraîneraient (entre autres) une majoration du cours des actions. Bien que la majorité de l'actif soit investie dans des actions ordinaires américaines, le Fonds peut investir dans des actions ordinaires internationales, des actions privilégiées, des titres hybrides et des titres convertibles.

Le Fonds considère que les émetteurs sont aux États-Unis si : a) l'émetteur dégage d'importants revenus des biens produits, des ventes réalisées ou des services rendus aux États-Unis, b) le marché principal pour la négociation des titres de l'émetteur est situé aux États-Unis, c) l'émetteur est constitué en vertu des lois d'un territoire des États-Unis, ou d) l'émetteur a des éléments d'actif importants ou un bureau principal aux États-Unis.

Pour atteindre son objectif de placement, le conseiller en valeurs peut, à sa discrétion, acheter des titres qui ne respectent pas les critères normaux de placement, dont la description est faite ci-dessus, lorsqu'il perçoit une occasion de gains extraordinaire. Ces situations extraordinaires peuvent survenir lorsque le conseiller en valeurs est d'avis que la

Le présent document contient de l'information propre au Fonds de petites sociétés américaines TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

valeur d'un titre pourrait augmenter pour divers motifs, notamment un changement de la direction, un événement extraordinaire affectant l'entreprise ou un déséquilibre temporaire de l'offre ou de la demande sur ce titre. Le Fonds peut vendre des titres pour diverses raisons, notamment pour réaliser des gains, limiter ses pertes ou redéployer les actifs afin de profiter d'occasions plus intéressantes.

Le Fonds peut se servir d'instruments dérivés visés, notamment de contrats d'options et de contrats à terme ou à livrer, comme le permet la législation canadienne en valeurs mobilières, notamment de manière à :

- avoir une exposition aux titres de participation sans faire réellement de placement dans ceux-ci (y compris lorsqu'il est plus efficace ou moins coûteux d'être propriétaire d'un placement dans des instruments dérivés que d'avoir la propriété du titre de participation en question)
- réduire le risque lié aux fluctuations de devises
- accroître le revenu
- fournir une protection contre le risque de baisse d'un ou de plusieurs titres

Le Fonds peut détenir des effets du marché monétaire ou des liquidités afin de remplir ses obligations aux termes des instruments dérivés.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension ou de prise en pension qui s'inscrivent dans ses objectifs de placement et dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique *Opérations de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension* de *Votre guide pour la compréhension des profils de Fonds* dans la première partie du présent document.

Compte tenu de certaines conditions du marché, le Fonds peut investir une partie de son actif dans des titres à court terme ou dans d'autres titres de créance.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié aux marchandises
- risque lié aux instruments dérivés

- risque lié aux actions
- risque lié aux devises
- risque lié aux marchés internationaux
- risque lié aux grands investisseurs
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries
- risque lié aux petites sociétés

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique *Risques propres à chaque Fonds* de la première partie du présent document.

Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir pour les investisseurs disposés à investir à long terme qui :

- recherchent une exposition à des sociétés de petite à moyenne taille en phase de croissance, surtout aux États-Unis
- recherchent un potentiel de croissance supérieur dans le volet croissance d'un portefeuille diversifié
- sont disposés à accepter un niveau de risque allant de modéré à élevé

Politique en matière de distributions

Le Fonds effectue une distribution de revenu net et de gains en capital nets réalisés annuellement en décembre.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts des Séries est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Le présent document contient de l'information propre au Fonds de petites sociétés américaines TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Fonds de petites sociétés américaines TD

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs (\$)	24,81	78,20	137,06	311,99
Série Institutionnelle (\$)	10,66	33,61	58,90	134,08

Se reporter à la rubrique **Frais** de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.



Fonds Mutuels

Le présent document contient de l'information propre au Fonds de petites sociétés américaines TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

GÉRANT

Gestion de Placements TD Inc.

ADRESSE D'ENVOI

Gestion de Placements TD Inc.
Toronto Dominion Bank Tower
Toronto-Dominion Centre
C.P. 100
Toronto (Ontario) M5K 1G8

TÉLÉPHONE

1-800-409-7125 (français)

1-800-386-3757 (anglais)

1-800-288-1177 (chinois)

INTERNET

Site : www.tdassetmanagement.com

Courriel : td.mutualfunds@td.com

EN PERSONNE

Visitez votre succursale de TD Canada Trust.

Les Fonds mutuels TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc., filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion.

Fonds mutuels TD est une marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion, utilisée sous licence.

